

# AQVITANIA

TOME 18

2001-2002

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier  
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,  
du Centre National de la Recherche Scientifique,  
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

# SOMMAIRE

J.-P. BAIGL, Ch. VERNOU	
Un nouveau <i>Cernunnos</i> découvert en Charente .....	7
COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LA CITÉ DES CONVÈNES	
<i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrière, Haute-Garonne) : acquis récents de la recherche (1992-2002) .....	29
S. BACH, Ph. GARDES,	
Un secteur d' <i>Augusta Auscorum</i> . Des origines de la ville au IV <sup>e</sup> s. p.C. ....	79
D. HOURCADE, S. LEBRETON,	
Les thermes de Chassenon (Charente) : transformation et réoccupation (IV <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s. p.C.) .....	111
C. ALLAG, C. VIBERT-GUIGUE,	
Peintures antiques à Poitiers. Décors à réseau et plumes de paon.....	137
D. DUSSOT, J. ROGER, J.-M. BEAUSOLEIL,	
La sépulture gallo-romaine de Fontvieille (Vareilles, Creuse) .....	157
ANNEXE 1	
A. LORQUIN, Ch. MOULHERAT,	
Étude des vestiges textiles de la sépulture gallo-romaine de Fontvieille à Vareilles (Creuse).....	171
ANNEXE 2	
A. LORQUIN, Ch. MOULHERAT,	
Corpus des vestiges de coton recensés pour l'Antiquité tardive en Syrie, Égypte, Nubie et au Soudan .....	186
C. CARPONSIN-MARTIN, J.-L. TILHARD,	
Les céramiques sigillées trouvées à Périgueux : apport des fouilles récentes .....	193

J. M. IGLESIAS GIL, Contexto histórico y vida cotidiana en la ciudad romana de <i>Iuliobriga</i> (Cantabria) .....	261
J.-P. FOURDRIN, R. MONTURET, Une tour du front oriental de l'enceinte antique de Bayonne .....	279
C. FONDEVILLE, R. GODIN, O. HENRY, A. MÉTOIS, Ph. VERGAIN, Évaluation archéologique de la crypte de l'église abbatiale consacrée à Sainte Quitterie au Mas d'Aire-sur-l'Adour (Landes) (1995-2000) .....	301
K. ROBIN, M.-P. CHAMBON, La Martinière (Deux-Sèvres) : un atelier de potiers du Bas-Empire.....	343
L. BOURGEOIS, Pièces de jeu et milieu aristocratique dans le Centre-Ouest de la France (X <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup> s.) .....	373
<b>NOTES</b>	
J.-P. PAUTREAU, C. SOYER, Chaudron en bronze de l'âge du Fer découvert à Ouzilly-Vignolles, Vienne (France).....	403
E. ARIÑO GIL, Á. PAULE RUBIO, Una delimitación territorial de época de Vespasiano: dos inscripciones rupestres en el norte de la provincia de Cáceres (España) .....	411
C. COUHADA-BEYNEIX, Un solidus byzantin d'Héraclius et Héraclius Constantin en Bazadais (Gironde) .....	421

Jean-Pascal Fourdrin

Raymond Monturet

UPR 5500, CNRS, Pau,  
Institut de Recherche  
sur l'Architecture Antique

---

# Une tour du front oriental de l'enceinte antique de Bayonne

## RÉSUMÉ

Au Moyen Age, l'extension du noyau urbain en direction de la Nive fit perdre au secteur oriental de l'enceinte primitive de Bayonne son intérêt défensif. Une tour, située dans la rue actuelle des Augustins, fut intégrée dans une demeure de la Renaissance. Cette construction, dont le plan est en forme de U, présente une avancée de 4 m et se développe sur une largeur de 6,35 m. Dans l'état original, une porte axiale, couverte d'un arc, donnait accès à la pièce intérieure. A l'étage, une fenêtre ébrasée était ouverte dans le mur arrière et deux ouvertures latérales donnaient sur les courtines attenantes. Le chemin de ronde se plaçait à une hauteur de l'ordre de 6 m au-dessus du sol. Sur le parement externe, des cordons de pierres plates sont encore visibles et un ressaut apparaît au pied de la partie méridionale. Des trous de boulins, répartis sur plusieurs rangs, sont des vestiges de l'échafaudage.

## ABSTRACT

In the Middle Ages, the east side of Bayonne's first city wall lost its defensive function when urban space extended to the Nive River. A tower, in what is now Augustins' street, became part of a Renaissance residence. This U-shaped construction projects outwardly 4 m. and has a width of 6.50 m. Originally, an axial door, covered by an arch, gave access to the inner room. On the first floor, a splayed window was opened in the back wall and two side-entrances were placed at the ends of adjoining curtains. The height of the rampart-walk was about 6 m. On the external face, courses of flat stones are still visible and a projection appears at the foot of the southern part. Different rows of putlog holes are the remains of scaffolding.

## MOTS-CLÉS

Bayonne, Antiquité tardive, enceinte urbaine, tour, courtines.



Fig. 1 : Plan de Bayonne en 1674 (S.H.A.T., art. 8, sect. 1, Bayonne, cart. 1, n° 2). Le nord est à gauche.

La première enceinte que reçut Bayonne à la fin de l'Antiquité entourait le relief peu prononcé dominant au sud-ouest le confluent de la Nive et de l'Adour<sup>1</sup>. Elle dessinait un pentagone irrégulier d'une superficie de huit hectares environ<sup>2</sup>. Vers l'est, deux longs côtés étaient disposés parallèlement à la rivière originaire de la dépression de Cize. Entre cette partie de la muraille et le cours d'eau se trouvaient des terrains bas qui ne furent urbanisés qu'au Moyen Âge, l'implantation de certaines constructions nécessitant la réalisation de fondations spéciales dans le sol marécageux<sup>3</sup>. Cette extension de la ville fit perdre au mur oriental son intérêt défensif ; par endroits, rue Orbe et rue de la Salie, des maisons furent adossées contre ses faces interne et externe<sup>4</sup>. Lors de travaux d'urbanisme effectués au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres destructions furent causées par l'élargissement de certains passages<sup>5</sup>. A la fin de ce siècle, seule subsistait en élévation, entre le Château-Vieux et l'angle sud-est de l'enceinte, la plus méridionale des trois tours dessinées sur le plan du Génie de 1674<sup>6</sup> (fig. 1). Le plan-relief réalisé vers 1820 la représente alors que l'actuelle place de la Plachotte était encore occupée par un îlot d'immeubles au milieu duquel une différence de hauteur dans les toitures trahissait la direction du mur défensif<sup>7</sup> (fig. 2-3).



Fig. 2 : Plan-relief de 1819-1822, secteur de la Plachotte, vue depuis l'est (Musées des Plans-Reliefs, cliché C. Carlet). Au premier plan, la rue des Basques ; à droite, la rue Poissonnerie.



Fig. 3 : Plan-relief de 1819-1822, secteur de la Plachotte, vue depuis le nord (Musée des Plans-Reliefs, cliché C. Carlet). A gauche, la rue Plachotte ; à droite, la rue Gosse.

1. Pour la datation de l'enceinte, cf. Jullian 1905, Hourmat 1986, Tobie 1991, Maurin 1993 ; sur les phases les plus anciennes de l'occupation du site, Van Waeyenbergh 1992, Bidart & Scullier 1995, Riuné-Lacabe 1993 ; sur l'environnement géographique, Fabre 1948.

2. Restitution de son tracé par Blay de Gaix 1899.

3. Lambert 1956, 64-69 ; Goyheneche 1990, 72-82 ; Bizot 1992.

4. Balasque & Dulaurens 1862-1875, II, 476-477 ; Ducéré 1887-1894, II, 125-126.

5. Masein 1792, 13-16.

6. Angulo & Hourmat 1977 ; Ayerbe Echebarria 1994, 99 sq.

7. Après délibération du conseil municipal (Arch. mun. Bayonne, 1 D 37, p. 429-431, séance du 12 janvier 1895 ; 1 D 38, p. 168 et 248-249, séances des 14 février et 30 juin 1896), ces maisons, parcelles B 81 à 83, furent achetées par la ville (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 17929, notaire Jean-Eugène Duhalde, 6-7 et 9-10 juin 1895 ; 3 E 17932, même étude, 18 décembre 1896) et démolies en 1896 et 1898 (*Ibid.*, matrice cadastrale, 3 P 1, case 217 ; 3 P 2, cases 948 et 1455).

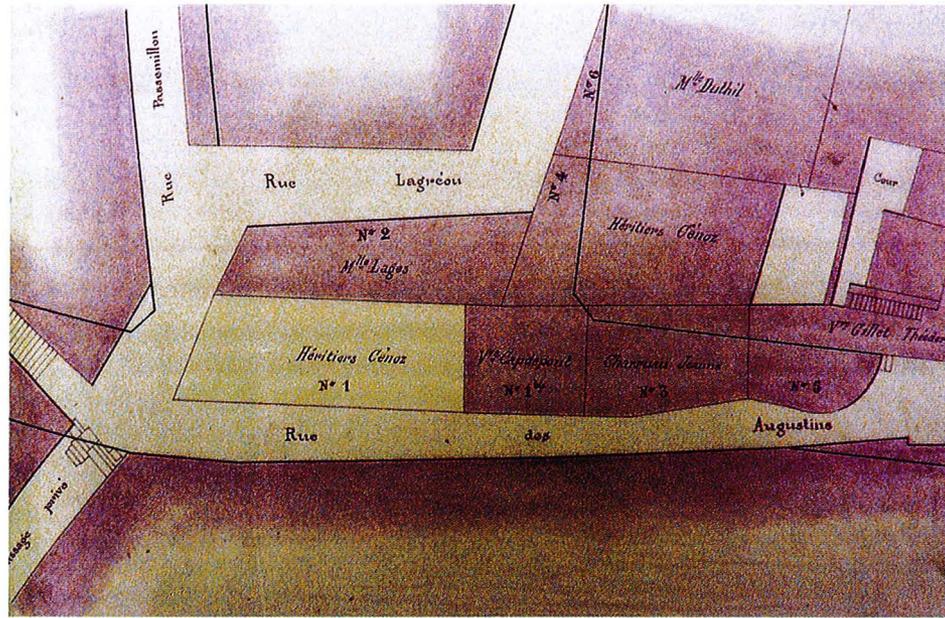


Fig. 4 : Plan parcellaire, rue des Augustins, rue Lagréou. Dessin de l'ingénieur Ducazau, 12 février 1895 (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 17925). La tour est au numéro 5 de la rue des Augustins, les traits rouges indiquent les alignements projetés.



Fig. 5 : Détails des plans cadastraux de 1831 (section B) et de 1975 (section BX).

Cette tour, dont les plans d'alignement élaborés par la ville au XIX<sup>e</sup> siècle prévoyaient la démolition<sup>8</sup> (fig. 4-5), est restée depuis sans modification<sup>9</sup>, intégrée longtemps à un établissement artisanal<sup>10</sup>. Un dessin de Courrèges publié en 1893 la montre dans l'état où elle se trouve encore aujourd'hui<sup>11</sup>. Sa partie haute garde la trace d'un important remaniement effectué vers le XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque de grandes baies furent réparties au niveau de l'étage reconstruit alors presque entièrement.

## 1. DESCRIPTION DES VESTIGES

Deux courtines sont liées à cet ouvrage (fig. 7-13). Leur construction est en pierre calcaire. La courtine septentrionale présente sa face externe dégagée sur une longueur de près de huit mètres<sup>12</sup>, en partie basse la plupart de ses moellons ont disparu. Ses assises sont légèrement inclinées. A près de 5 m au-dessus du sol actuel,

des dalles de Bidache, disposées après coup en saillie, marquent le départ du couronnement.

Sur l'élévation visible s'intercalent trois cordons doubles de pierres peu épaisses (de rares briques s'y remarquent), divisant le parement selon le rythme suivant : 7 rangs de moellons ou plus sous le premier cordon, 11 au-dessus, puis 5 et un minimum de 7 en partie haute. A 30 cm au-dessous du deuxième cordon, six trous de boulins, profonds de 23 à 30 cm, sont répartis irrégulièrement, leurs espacements variant de 90 à 180 cm.

Sur la tour, juste au-dessus du sol actuel, côté sud, se remarquent deux assises talutées couronnant un empiètement d'une dizaine de centimètres (fig. 9). La répartition des assises au-dessus de ce talus est la suivante : 8 rangs de moellons, un premier cordon, 11 rangs de moellons, puis, séparés par d'autres cordons, deux fois 5 et enfin 6 rangs ou plus de moellons. Ses cordons inférieurs sont dans le prolongement, ou presque<sup>13</sup>, de ceux qui appartiennent à la courtine septentrionale. L'élévation antique apparaît sur une hauteur de 5,70 m ; au milieu de l'avancée, une grande partie du parement primitif a disparu.

Des trous de boulins se voient en plusieurs endroits, certains bouchés. Dans l'arrondi septentrional, trois niveaux de ces cavités sont repérables, séparés par des hauteurs de 1,36 m et 1,45 m (fig. 11). En plan, leur répartition ne suit pas une disposition régulière, par exemple les dimensions des entraxes du niveau médian, à partir de l'angle avec la courtine nord, sont de 1,50 m, 1,04 m et 1,37 m. Les trous de cette rangée sont profonds de 18 à 24 cm. La rangée inférieure vient dans le prolongement de celle que l'on a notée sur la courtine attenante.

La courtine méridionale présente les mêmes particularités que la précédente, avec un léger pendage en sens inverse, c'est-à-dire du nord vers le sud. A son sommet, l'appareil, en partie couvert de végétation, a été très retouché.

8. Arch. Nat., cartes et plans, F/1a/2001/19.

9. La rue dans laquelle elle se trouve s'appelle depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la rue des Augustins. Auparavant c'était la ruelle la Plachotte, comme le mentionnent des documents municipaux antérieurs à la Révolution (Arch. mun. Bayonne, DD 114, requête de janvier 1714 concernant "une maison dans la rue des Basques et quy aboutit à une ruelle comunément appelée la Plachotte") ou certains actes notariés (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 3300, notaire Bernard Piquesarry, 1<sup>er</sup> août 1748, "ruette apellée la Plachotte"). Le nom "ruette d'Arribeyre" figure sur un acte de 1741 relatif à la vente de la maison de Lalande de la rue des Basques (*Ibid.*, 3 E 3280, notaire Bernard Piquesarry, 9 mai 1741). Le plan cadastral de 1831 porte la mention "rue Plachotte". Ducéré (1887-1894, II, 281) l'appelle également rue Sainte-Catherine, et l'on trouve dans la matrice cadastrale pour l'année 1882 le nom "petite rue Sainte-Catherine" (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 P 2, case 729).

Les religieux augustins étaient installés rue Gosse, qui portait également au XVIII<sup>e</sup> siècle le nom de rue des Augustins.

10. Les actes translatifs de propriété de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle concernant cette parcelle ne mentionnent pas ses possesseurs précédents. Elle appartenait en 1805 au maçon Saint-Laurent (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 4539, notaire Antoine-Robert Dhiriart, 23 germinal an XIII), prénommé Jean et originaire de Saint-Boès dans le Béarn (*Ibid.*, 3 E 17222, notaire Pierre Damborgez, 12 mars 1827), et fut conservée par ses descendants jusqu'en 1892 (Conservation des hypothèques de Muret, registre du tribunal civil de Bayonne, vol. 441, n° 29, 16 mai 1892). Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle jouxtait, ou peut-être dépendait de la vaste maison Dibarsore qui s'étendait depuis la rue du Puy de Péré (actuellement Lagréou) et longeait une partie des rues Gosse et Plachotte.

11. Ducéré 1893, 10.

12. Elle se prolonge en direction de la rue Poissonnerie, ses maçonneries plus ou moins détruites et recouvertes d'enduits.

13. Le troisième cordon de la courtine se place 10 à 11 cm plus haut que celui de la tour.

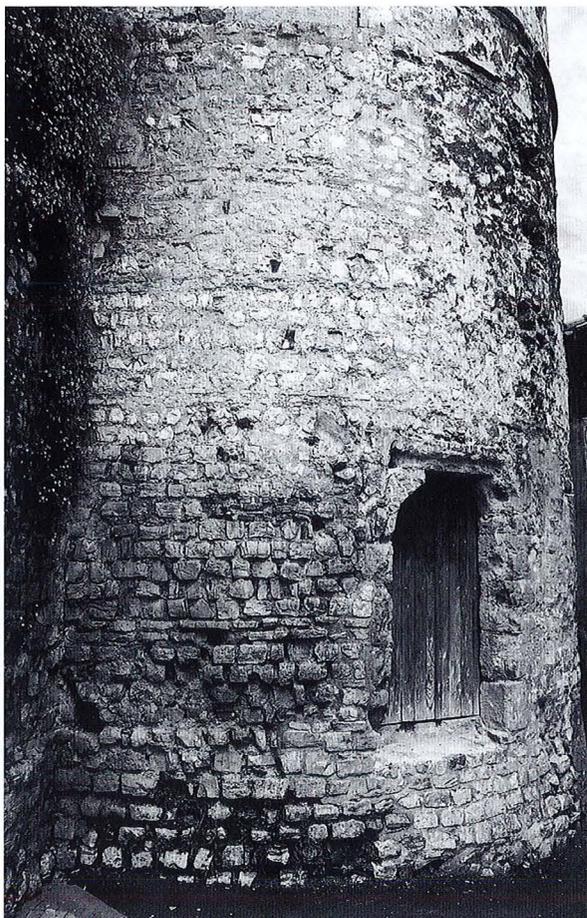


*Fig. 6 : Place actuelle de la Plachotte, vue depuis l'étage de la tour. Le tracé du rempart est indiqué par une différence de pavement.*

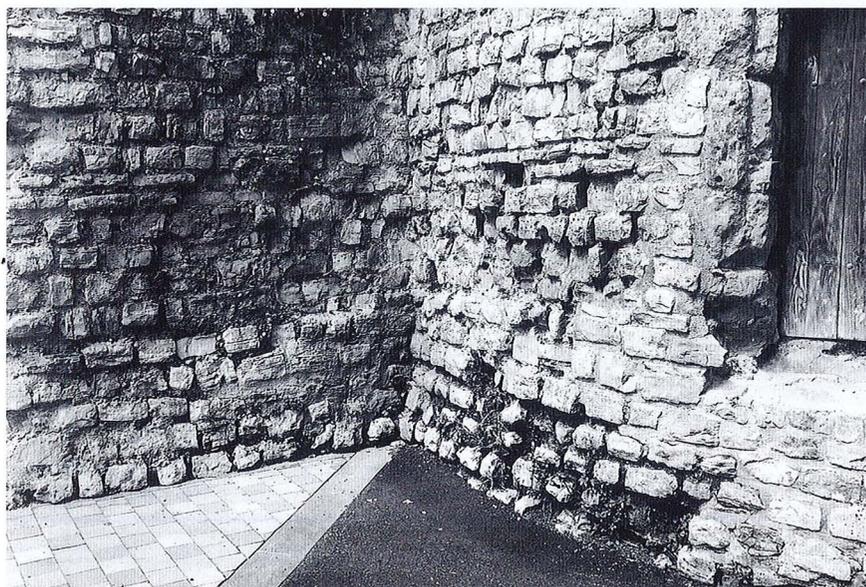
*Fig. 7 : Rue des Augustins, vestiges du rempart antique, vue depuis le sud.*



*Fig. 8 : Côté sud de la tour.  
La porte date de la Renaissance.*

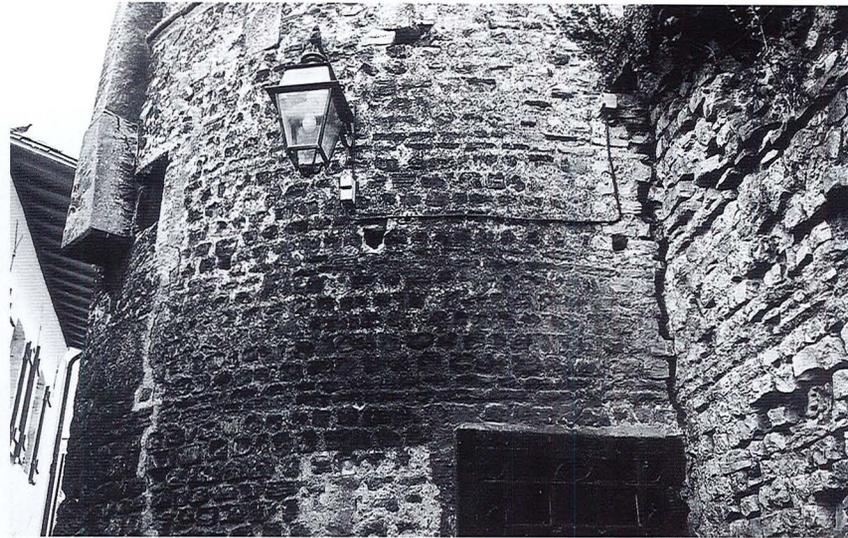


*Fig. 9 : Détail de l'angle de la tour  
avec la courtine méridionale.*





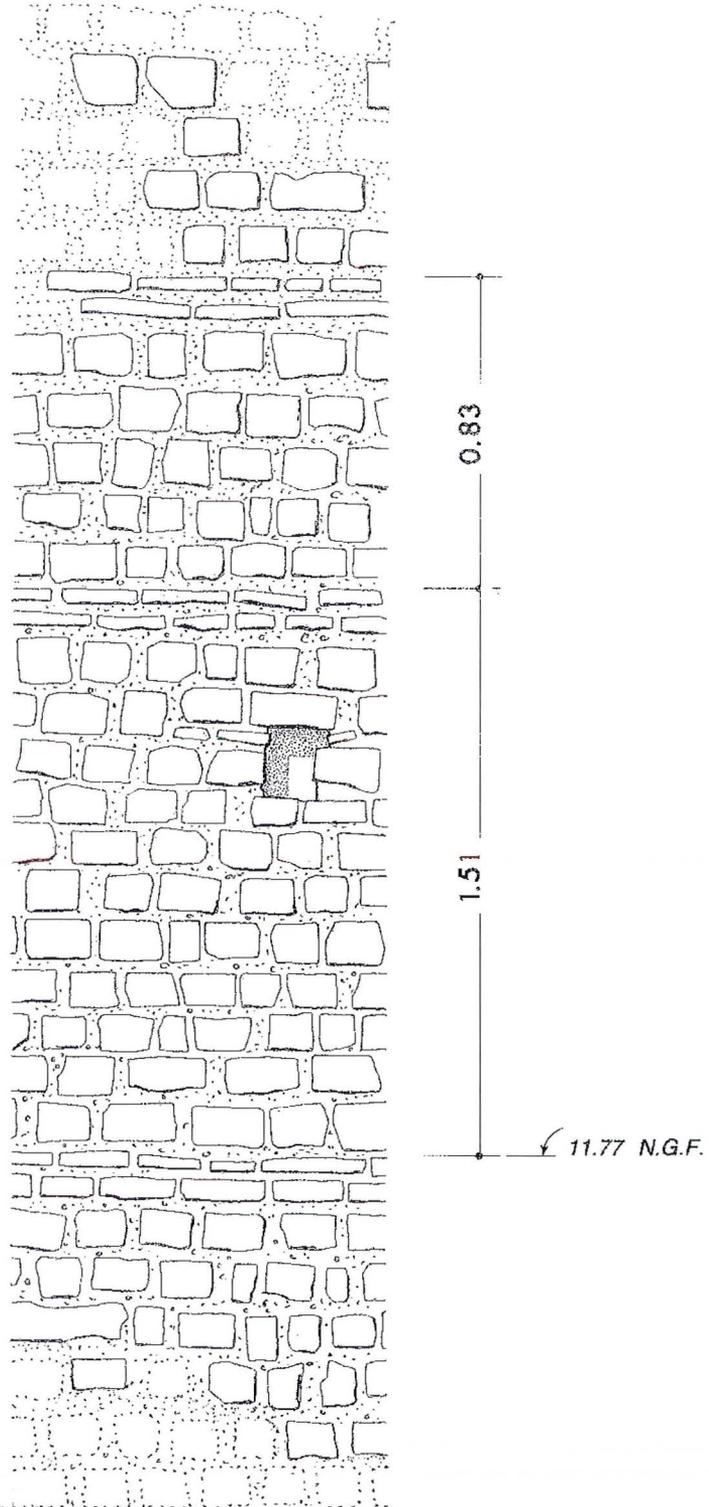
*Fig. 10 : Côté nord de la tour.*



*Fig. 11 : Tour, détail de l'arrondi septentrional à mi-hauteur.  
Des trous de boulins sont apparents.*



*Fig. 12 : Courtine nord, face externe, vue générale.*



*Fig. 13 : Courtine nord, face externe, détail de l'élévation.*

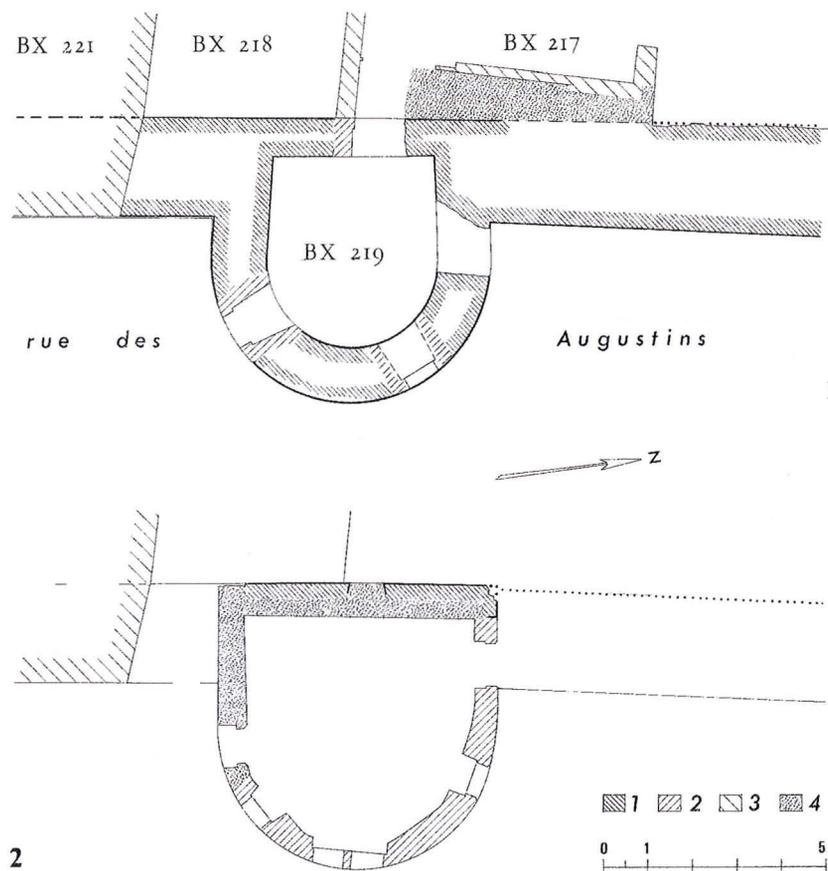


Fig. 14 : Plan des vestiges actuels : 1/ rez-de-chaussée ; 2/ étage.

À l'intérieur de la tour (parcelle BX 219), le rez-de-chaussée (fig. 14/1), dont les murs restent noircis par la fumée dégagée par l'activité artisanale et se trouvent cachés en certains endroits par des aménagements, présente encore des assises régulières de moellons coupés de place en place par des percements tardifs<sup>14</sup>. Dans la partie courbe, ces assises sont hautes de 13 cm en moyenne (fig. 15).

14. Ces percements sont, au nord, un passage taillé à même le blocage, sans montant ni linteau ; à l'est, une petite fenêtre rectangulaire disposée en hauteur et encadrée de pierres de Mousserolles appareillées ; au sud-est, une porte, aujourd'hui condamnée, et bordée par des montants et un linteau taillés dans des pierres de même origine. Cette dernière ouverture et sans doute la fenêtre appartiennent à la transformation du XVI<sup>e</sup> siècle.

À l'ouest apparaît le piédroit méridional d'une porte datant de la transformation de la Renaissance. Le linteau de cette porte a disparu, de même que le jambage symétrique. Près du montant conservé se remarquent, partiellement cachés sous un crépi à 2 m environ au-dessus du sol actuel, quatre claveaux qui sont les restes de la montée d'un arc antique. La naissance de cet arc se plaçait en retrait d'un piédroit primitif encore visible dans la maçonnerie. L'arête de ce piédroit est conservée dans huit assises inférieures, sur une hauteur de 1,05 m (fig. 16-17).

Les murs intérieurs de la tour, à l'étage, sont actuellement recouverts d'un enduit ; la paroi ouest offre un fruit prononcé.

Dans l'ancien atelier qui occupe la parcelle BX 217 se voient d'autres vestiges. La maçonnerie antique se trouve là très dégradée. Il semble qu'une pierre, prise dans le sol cimenté actuel, soit dans l'alignement du parement primitif de la courtine septentrionale ; la largeur du mur serait ainsi de l'ordre de 2,40 m à cette hauteur, niveau qui correspond en façade au premier cordon. Au-dessus, le blocage et des moellons mal conservés sont en retrait, comme cela est visible sur la coupe de la figure 18/2.

Une partie du parement extérieur de la tour est visible sous une toiture-terrasse moderne. Ce sont des assises aux moellons éclatés, et parmi elles, à une hauteur de 14,78 m NGF<sup>15</sup>, un bloc plus épais (hauteur 30 cm, largeur 19 cm), peut-être ajouté après coup. On remarque le prolongement, sans interruption, de quelques rangs de pierre sur la courtine septentrionale ; la largeur du mur qui a été mesurée en cet endroit est de 2,18 m environ.

15. Les altitudes ont été prises à partir d'un repère du nivellement général de la France placé près du pont du Génie et portant la référence O.B.M3N3-5 de l'Institut géographique national. Sa cote, déterminée en 1982, est 5,708 m.

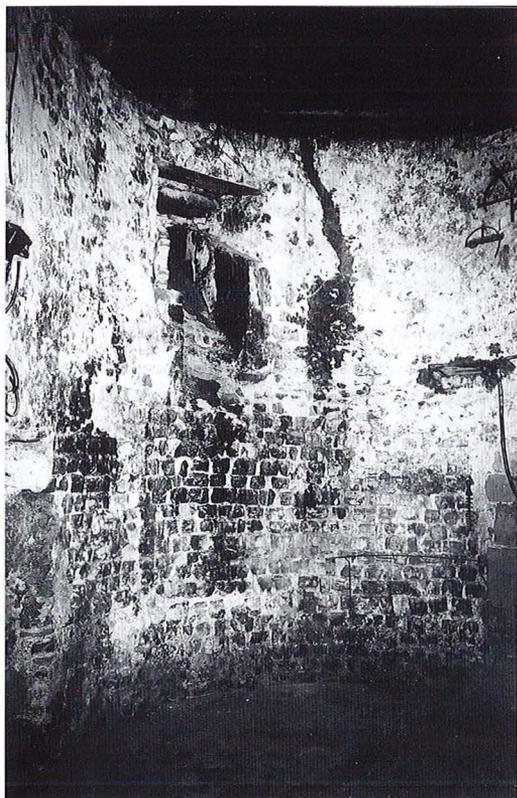


Fig. 15 : Rez-de-chaussée de la tour, vue intérieure vers l'est.



Fig. 16 : Rez-de-chaussée de la tour, intérieur, détail du mur ouest.

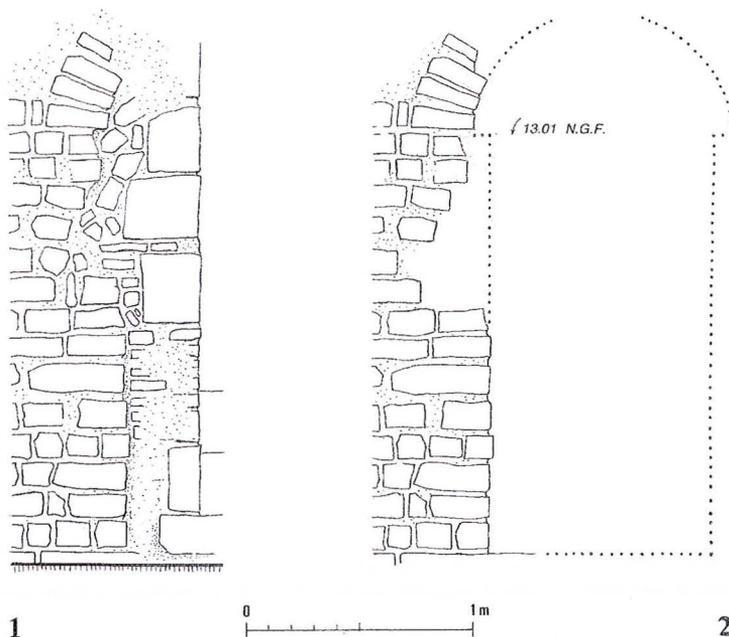


Fig. 17 : Rez-de-chaussée de la tour, intérieur, mur ouest. Élévation du parement conservé et restitution de la porte primitive.

Un escalier reposant sur une maçonnerie pleine et bordé à l'ouest par un muret moderne longe cette face arrière de la tour, qu'il cache partiellement<sup>16</sup>.

A l'extérieur des constructions modernes, au-dessus des terrasses actuelles, apparaît encore une part importante de cette face (fig. 19). En cet endroit, le parement a fait l'objet de nombreuses réparations. A une altitude légèrement supérieure à 17,90 m NGF est conservé un arc antique d'un diamètre de 80 cm (fig. 20). Ses claveaux, longs d'une trentaine de centimètres, sont en pierre jaunâtre, appelée localement pierre de Mousserolles ; sur la courbure de l'extrados se disposent des pierres plates, de même matériau, d'une épaisseur moyenne de 4,5 cm. L'érosion des arêtes est prononcée.

A cet étage, sur le flanc nord de la tour, une interruption dans le parement, à 70 cm de l'angle,

marque la séparation entre la maçonnerie antique et la partie qui date de la Renaissance (fig. 21).

La parcelle voisine, BX 218, est une cour bordée par le rempart. L'appareil d'origine de la tour apparaît là très éclaté (fig. 22) ; en un endroit est visible une pierre de grandes dimensions. La courtine, sur sa face interne, présente plusieurs empattements recouverts d'un enduit.

## 2. RESTITUTION

### 2.1. Les courtines

On a noté qu'elles présentaient une faible inclinaison, inférieure à un pour cent. Leurs assises suivaient donc le profil du terrain, lequel, après s'être surélevé légèrement depuis le sud jusqu'à l'emplacement de la tour, descendait

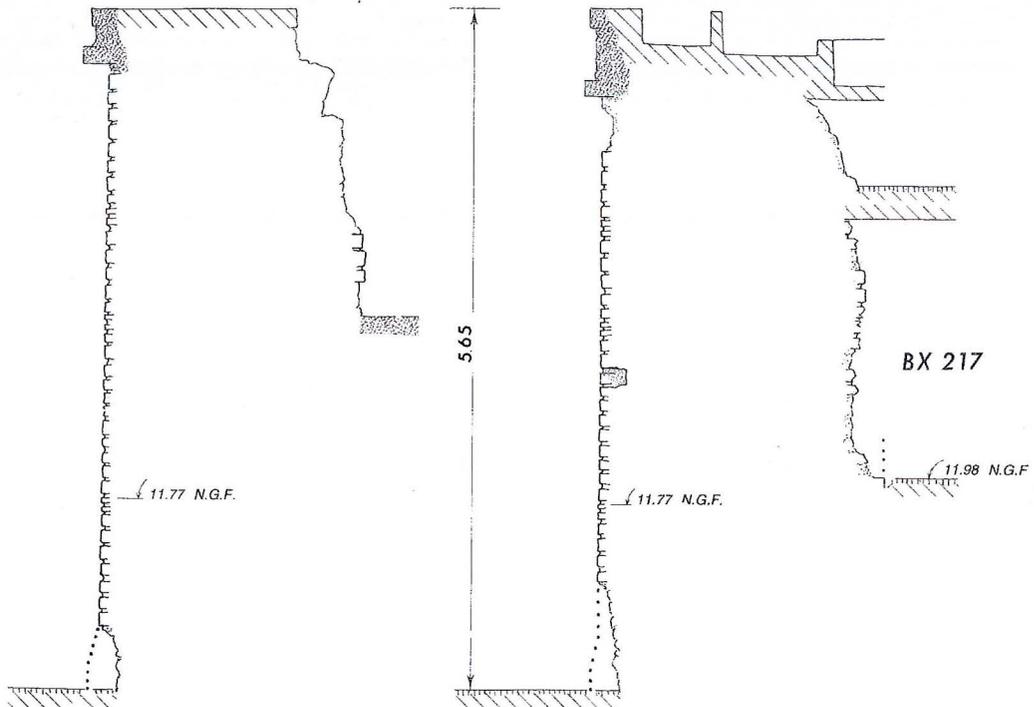


Fig. 18 : Coupes sur la courtine nord :  
1/ à 0,50 m de la tour ; 2/ à 4,50 m.

16. Dans sa description du rempart antique, le commandant Gabriel-François de Blay de Gaix (1899, 20) le cite parmi d'autres escaliers donnant accès au haut des courtines ; en l'état actuel de ce vestige, il est impossible de se prononcer sur sa datation.

ensuite pour atteindre, quelques dizaines de mètres plus loin, dans la rue Poissonnerie, une altitude de six mètres environ.

Le sol de la rue actuelle dissimule partiellement leur pied externe. Le ressaut taluté ne s'observe qu'au sud, près de la tour (fig. 9). La partie verticale placée sous ce ressaut, et qui se trouve actuellement cachée, ne comportait sans doute que quelques assises. Les fouilles de la Plachotte, effectuées à peu de distance de là, ont révélé une sortie de fondation à faible profondeur sous le sol actuel<sup>17</sup> (fig. 6).

Au-dessus de ce ressaut s'élève une surface également verticale (le profil incliné de la courtine nord résulte sans doute d'un dévers), divisée en quatre registres par trois cordons.

Les trous de boulins que l'on a observés, irrégulièrement répartis, sont d'une profondeur trop faible pour avoir reçu des poutres en saillie assurant seules le support des platelages de l'échafaudage (fig. 13 et 18/2). Les éléments de bois s'y trouvaient engagés sur une dimension moyenne de 25 cm. Plus haut, là où l'on attendrait une deuxième rangée de boulins, une grande partie du parement s'est effondrée avec des portions du blocage.

Les faces tournées vers la ville sont cachées presque entièrement. Leur parement, ou le blocage, n'apparaissent plus que par endroits : quelques assises près de l'escalier, un agglomérat et des pierres éclatées dans le local contigu, et une masse presque entièrement crépie ou réparée sommairement dans la parcelle BX 218.

Les épaisseurs relevées sont de 2,18 m environ au couronnement de la partie sud et une dimension comparable au départ de la courtine septentrionale, près de la tour, à 2,50 m environ sous le niveau du chemin de ronde (fig. 18/1). Par contre, un peu plus au nord, la largeur prise à une altitude plus basse, mais au-dessus du ressaut externe, semble être de 2,40 m environ (fig. 18/2). Côté interne, ne s'élevait donc pas une paroi verticale sur presque toute la hauteur du mur, contrairement à ce qui se remarque à l'extérieur de la ville, mais deux pans au moins, séparés par un ressaut (fig. 23).



Fig. 19 : Étage de la tour, vue extérieure nord-ouest.



Fig. 20 : Revers de la tour, détail de l'arc (étage).

Sur ce revers n'apparaît aucun cordon. L'état du parement ne permet pas de faire d'observations sur le type d'échafaudage qui y fut utilisé.

## 2.2. La tour

Elle offre, sur l'extérieur de la ville, un tracé semi-circulaire prolongé de deux courtes branches légèrement convergentes, selon une forme intermédiaire entre un U et un fer à cheval. Son diamètre hors-œuvre est de 6,35 m environ, sa saillie par rapport aux courtines de l'ordre de 4 m (fig. 14 et 26/1).

17. Rossi 1994.

L'épaisseur de son mur, au-dessus du ressaut, est de 1,22 m côté nord, à l'endroit du passage contemporain. A ce niveau, la maçonnerie était moins large vers la ville, 0,85 m seulement.

Ce mur était aveugle dans la partie basse de l'avancée orientale (fig. 15). A l'ouest, l'arc dont les claveaux ont été signalés plus haut, et dont la naissance est en retrait de 7 à 9 cm d'un piédroit, correspondait au couverture de la porte primitive (fig. 16-17). La disposition irrégulière des claveaux en place ne permet pas de restituer précisément son diamètre, ni d'en déduire la largeur exacte du passage. Le bas du piédroit se situe, d'après ce que l'on peut observer aujourd'hui, à 1,82 m sous le premier claveau<sup>18</sup>.

En façade on retrouve, comme sur les courtines, le soubassement couronné d'un ressaut taluté. Là également, les trous de boulins sont de faible profondeur.

Les cordons de pierre apparents, au nombre de quatre, se limitent au parement extérieur et ne traversent pas le mur.

L'arc qui se place à l'étage, sur la face arrière, n'est pas disposé exactement dans l'axe de la tour, mais un quart de mètre environ plus au nord (fig. 14/2). Un sondage dans la maçonnerie tardive a montré qu'il couvre une fenêtre ébrasée, dont l'appui subsiste peut-être à 88 cm sous le sommier sud. L'empreinte de plusieurs planches de coffrage est encore visible dans le mortier qui recouvre son intrados. Sa naissance est à un peu moins de 5 m de celle de la voûte de la porte du rez-de-chaussée.

Sur cette face, une grande partie des vestiges supérieurs de la construction antique se trouve cachée derrière de petites pierres qui ont été substituées au parement détérioré.

L'interruption de la maçonnerie, dans le flanc nord, est la seule trace du passage conduisant de l'intérieur de la tour vers la coursière de la courtine attenante (fig. 21). Sur une hauteur de 1,84 m, les blocs d'angle présentent une face de parement perpendiculaire au flanc de la tour. Le sommier de l'arc de couverture est conservé en partie.

La maçonnerie intérieure présente des parties parementées jusqu'au plancher actuel, dont le niveau est assez proche de celui du chemin de ronde antique. A l'ouest, la réduction de l'épaisseur du mur laisse supposer qu'un ressaut, actuellement non visible, se plaçait près du niveau du sol de l'étage.

### 2.3. Le niveau du chemin de ronde

L'altitude des vestiges restés en place, courtines, tour et passage supérieur, permet, avec une légère approximation, de restituer la position de la coursière antique.

La courtine nord est dérasée à une altitude de 15,34 m NGF environ, sa symétrique, retouchée en partie supérieure, s'élève un peu plus haut.

L'élévation externe du rez-de-chaussée de la tour était peut-être couronnée, comme cela se remarque encore à la tour des Deux-Sœurs (*BX 256*) (fig. 24), par un cordon formant ressaut. Aucun parement antique n'est conservé au-dessus de 15,82 m NGF dans l'arrondi septentrional. Au sud, la reprise de maçonnerie semble se placer à 16,14 m NGF, mais il est difficile de s'assurer de l'authenticité de la dernière assise (fig. 8 et 10).

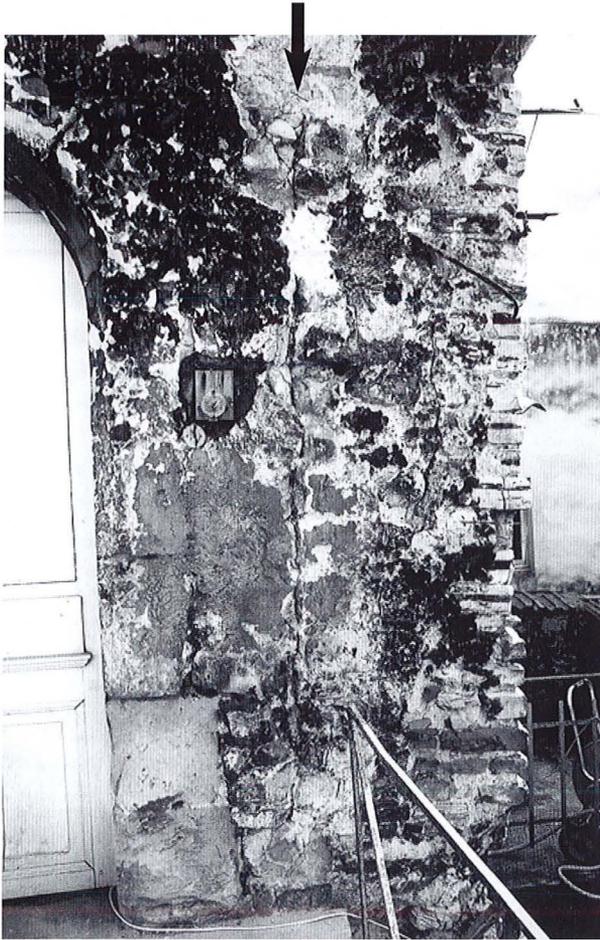
A l'étage, le moellon le plus bas qui se trouve aligné sur l'aplomb du jambage du passage septentrional est à 16,30 m NGF. Cette partie inférieure du jambage pouvait être prise, soit en partie, soit en totalité, dans un mortier prolongeant le sol de la coursière et une marche était peut-être disposée à l'entrée de la tour (fig. 21 et 23). On peut ainsi proposer une altitude comprise entre 16,30 m et 16,50 m NGF pour le niveau du sol intérieur.

En partie basse, le ressaut externe, positionné d'après le profil de la courtine méridionale (fig. 23), correspondait à une altitude moyenne de 10,50 m.

La réalisation d'un sondage au pied du mur montrerait la sortie de fondation. D'après les données de la fouille de la Plachotte, et si l'on tient compte des niveaux d'altitude comparables, l'élévation du pan inférieur était peu importante.

C'est donc à un peu plus de 6 m au-dessus du sol que se trouvait le chemin de ronde. Le parapet formait une défense supplémentaire.

18. L'assise inférieure actuelle de ce pan de mur, en partie prise dans le sol cimenté de la tour, présente un crépi en cet endroit.



*Fig. 21 : Étage de la tour,  
détail de la face nord (la flèche indique  
le piédroit du passage primitif).*



*Fig. 22 : Étage de la tour, face ouest,  
partie méridionale.*

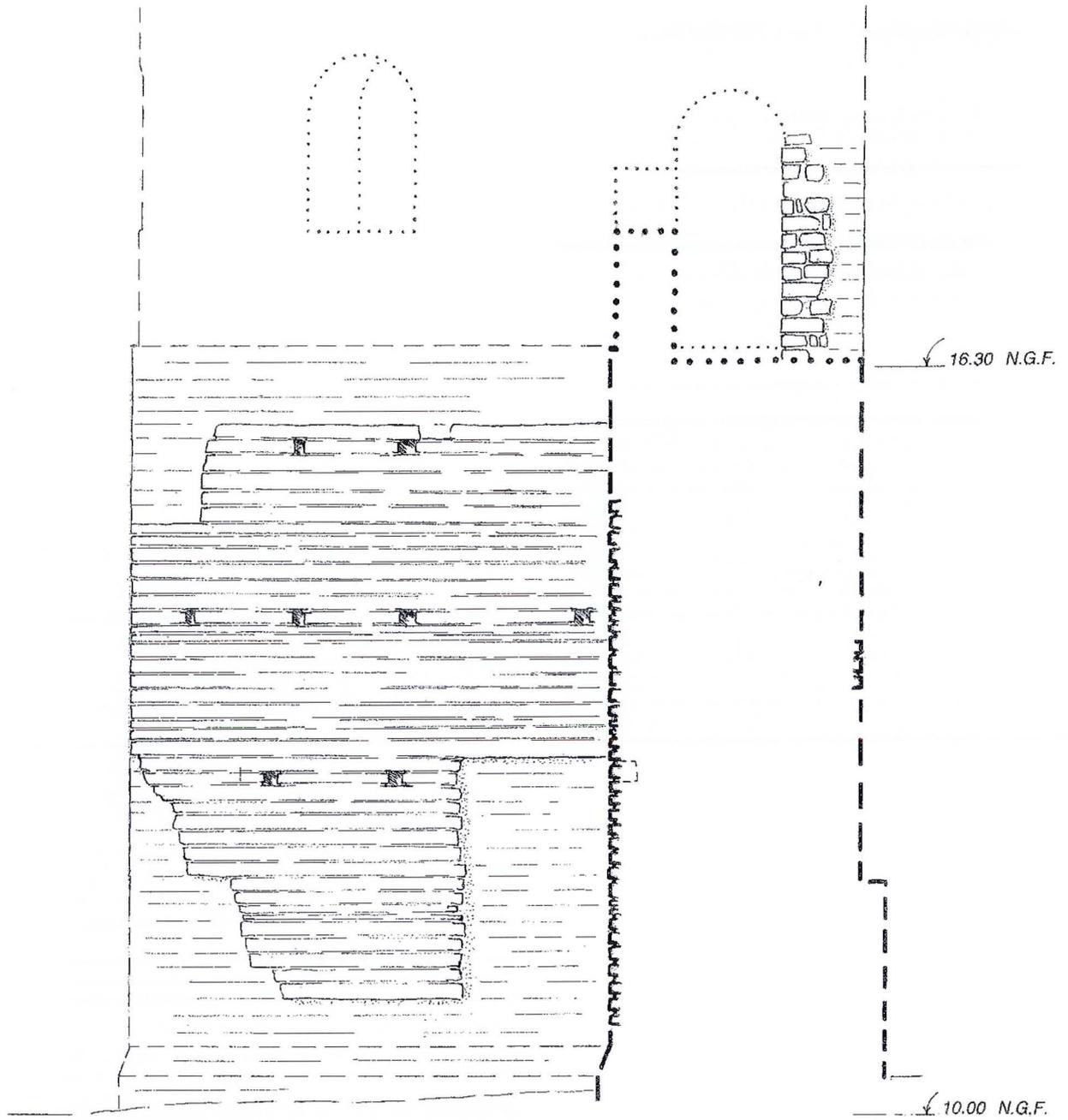


Fig. 23 : Coupe restituée sur la courtine nord.

La largeur du passage qui reliait cette tour à la coursière nord n'est plus connue. Si l'on retranche, à la largeur de la courtine en partie haute, la largeur du parapet, estimée à un peu plus d'un demi-mètre, et la distance du piédroit ouest à l'angle de la tour, il ne reste disponible qu'une dimension inférieure à 1 m. Dans l'hypothèse où le parapet se plaçait en retrait par rapport à la face externe de la courtine, comme cela semble se présenter près du Château-Vieux, c'est 5 cm environ qu'il faudrait encore retrancher à cette distance maximale entre les deux montants du passage.

### 3. COMPARAISONS

L'analyse de ces vestiges permet de souligner une différence dans la structure du rempart entre le front oriental et ceux tournés vers le sud et l'ouest, et de préciser certaines caractéristiques des tours de Bayonne (fig. 24).

#### 3.1. La structure du rempart

La largeur du mur à la base est comprise ici entre 2,40 et 2,50 m. Cet ordre de grandeur se retrouve ailleurs dans cette rue, dans la parcelle *BX 213*, où une masse de maçonnerie de 2,45 m d'épaisseur supporte une voûte en berceau réalisée plus tardivement, de même qu'à la place de la Plachotte où les deux faces de la section repérée lors des fouilles de 1994 sont distantes l'une de l'autre de 2,45 m<sup>19</sup> (fig. 6). Dans le dossier de l'une des requêtes présentées en 1713 et 1714 par Martin Galbarret, marchand, concernant sa parcelle rue Gosse faisant face au couvent des pères augustins et dont le derrière aboutissait "au vieux mur de la ville", ce mur est décrit épais de 7 à 8 pieds<sup>20</sup>. C'est également une dimension comparable que l'on retrouve à l'extrémité septentrionale de ce front, près de la tour d'angle englobée dans le Château-Vieux (2,50 m à la base).

Cette largeur apparaît plus importante dans les parties méridionale et occidentale là où elle peut être mesurée à travers certaines ouvertures : 3,25 m ou plus dans la parcelle *BX 487* à l'ouest de la porte d'Espagne (le blocage de la maçonnerie est apparent sur cette longueur dans une baie plus profonde), 3 m environ entre les parcelles *BX 367* et *BX 465* près de la tour d'angle sud-ouest à l'endroit où une brèche faite en 1585 permet un accès à la ville<sup>21</sup>, un peu plus de 3 m à proximité de la tour de Pyraube<sup>22</sup> (*BX 362*), observations qui demeurent ponctuelles.

D'après ces quelques dimensions, il semble que l'on puisse établir que le front oriental comportait un mur d'épaisseur moins importante qu'en d'autres endroits. Cette disposition est peut-être liée à la configuration topographique. L'approche de l'enceinte, à l'est, se trouvait défendue par la présence de la Nive (fig. 25) et des terrains marécageux que les marées venaient recouvrir. Aucune attaque d'importance n'était à craindre sur cette partie du périmètre, qu'un mur de largeur courante suffisait à défendre<sup>23</sup>.

#### 3.2. Les dispositions des tours

La présence d'un local au rez-de-chaussée se retrouve dans d'autres constructions de l'enceinte, telle la tour du Bourreau (*BX 252*). Dans la tour d'angle nord, un couloir donne accès au rez-de-chaussée depuis l'intérieur de la place ; l'écartement de ses parois varie de 1,12 m à 1,22 m.

L'absence de saillie du côté de la ville se remarque également dans les tours conservées, notamment à celle attenante à la Bibliothèque municipale (*BX 337*), ainsi qu'à celles de Pyraube (*BX 362*) et des Deux-Sœurs (*BX 256*).

Ces deux caractéristiques se retrouvent dans l'enceinte de Dax avec des dimensions plus

21. Dans la parcelle *BX 344*, près de la porte de Tarride, le blocage a été traversé par un percement sur une longueur de 4,50 m.

22. Ce nom est indiqué dans l'acte de la vente par adjudication des héritiers de François Lacoste (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 11343, notaire Arnaud-Hilaire Vidal, 20 février 1816).

23. Cette variation de l'épaisseur des courtines s'observe dans d'autres enceintes. Pour citer un exemple, à Carcassonne, le mur placé à l'ouest, là où l'escarpement est très prononcé, présente une épaisseur moyenne de 2,40 m, alors que cette dimension est de 3,25 m dans la partie septentrionale de l'enceinte (Fourdrin 2001, 107-108).

19. Rossi, V., *DFS de surveillance de travaux*, 1994, p. 5.

20. Arch. mun. Bayonne, DD 114, pièce 71 (cf. également, dans la même liasse, les pièces 6, 7 et 8). Cette parcelle porte actuellement le numéro *BX 214* ; Martin Galbarret l'avait achetée à Benjamin Lapoulx (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 3709, notaire Guillaume Monho, 18 février 1713), auquel elle avait été vendue par Joseph Dibarbore (*Ibid.*, 3 E 3770, notaire Dominique Dugalart, 9 mars 1709).

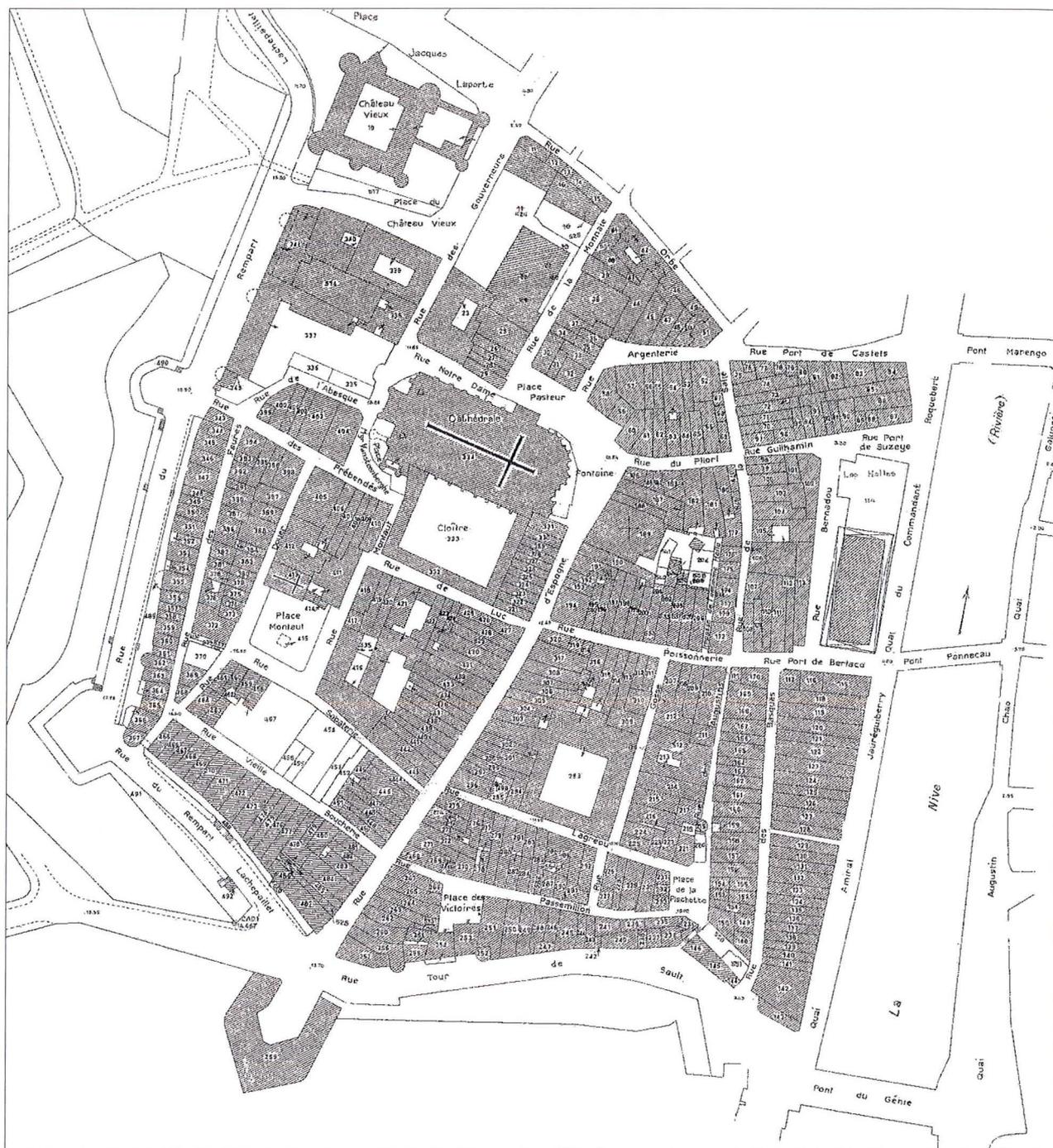
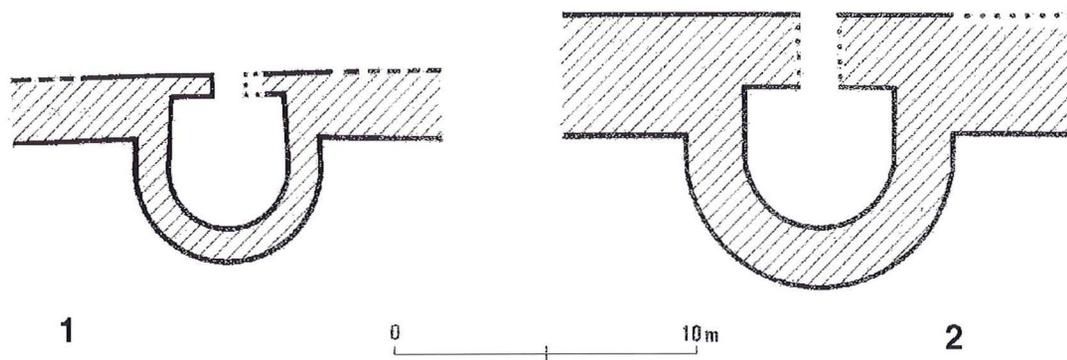


Fig. 24 : Plan cadastral de 1975 (section BX).



*Fig. 25 : Vue générale des parcelles BX 217-219  
et des immeubles environnants.  
La Nive est visible à l'arrière-plan.*



*Fig. 26 : Plans restitués : 1/ Bayonne, tour de la rue des Augustins ; 2/ Dax, tour des Nobles  
(d'après plan S.H.A.T., art. 8, sect. 1, Dax, cart. 2, n° 14, feuille 3).*

importantes, les diamètres hors-œuvre étant de l'ordre de 9 m, et les courtines épaisses de plus de 4 m. La tour des Nobles<sup>24</sup>, située sur le front ouest de cette ville, à l'extrémité du Château, présentait en partie basse une pièce arrondie à son extrémité et large de 4,90 m. Son mur tourné vers la ville était moins épais que les courtines collatérales<sup>25</sup> (fig. 26/2). Même évidemment du rez-de-chaussée à la tour de Diane<sup>26</sup>, tour d'angle nord-ouest qui, comme la précédente, fut vidée de ses remblais intérieurs par le Génie et où l'on découvrit vers 1833, "en faisant sonder dans l'épaisseur du mur, sur un point qui sonnait creux, une voûte bien appareillée en moellons d'assises réglées"<sup>27</sup> correspondant à un couloir d'accès. Cet évidemment se remarquait encore au nord-est à la tour des Cruchets, dessinée par Arcisse de Caumont peu après qu'elle eut perdu la moitié de son avancée<sup>28</sup>. Là également, l'amorce d'un couloir était visible.

24. Appelée ainsi sur plusieurs plans du château, notamment sur l'un d'eux réalisé en 1733 (Service historique de l'armée de terre, archives du Génie, article 8, section 1, Dax, carton 1, n° 5, projet des ouvrages à faire pour 1734). Elle est identifiée par la lettre L sur les plans du château de Dax datant du XIX<sup>e</sup> siècle (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 10 J 247). A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et encore peu avant sa démolition, elle servait de magasin à poudre.

25. S.H.A.T., art. 8, sect. 1, Dax, cart. 2, n° 14, projets pour 1832.

26. Cette appellation figure sur deux plans de 1688 (Centre des monuments nationaux, photothèque, M.H. 199.247 ; Gardelles 1962, 132). On rencontre également le nom de tour de l'Alcôve (S.H.A.T., art. 8, sect. 1, Dax, cart. 1, n° 17/2, année 1779), ou du Gouvernement (*Ibid.*, n° 25, année 1791). Plusieurs auteurs l'ont confondue avec la tour dite de Mirande qui se situait immédiatement à l'est. Elle est repérée par la lettre H sur les plans du XIX<sup>e</sup> siècle.

27. S.H.A.T., art. 8, sect. 1, Dax, cart. 2, n° 16, projets pour 1833.

28. L'identification du dessin a été faite par Dufourcet *et al.* 1890, 32-33. Un plan de 1870 montre cette tour détruite, marquée seulement par son empreinte, en arc de cercle, dans la promenade des Remparts (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 10 J 247).

La communication qui se faisait à l'étage entre la tour et les courtines est attestée également à Bayonne à la tour des Deux-Sœurs où l'une des portes, visible intérieurement dans l'angle nord-est, mesure 90 cm de largeur et se trouve couverte d'un arc en plein cintre.

Cette tour de la rue des Augustins se trouve à une quarantaine de mètres de l'angle sud-est de l'enceinte primitive (fig. 1 et 5). Au nord, aucun autre saillant n'a été signalé le long de cette rue jusqu'à l'ancienne résidence des seigneurs d'Arribere (parcelle BX 210), que le chanoine Veillet a décrite au début du XVIII<sup>e</sup> siècle faite "sur le gros mur de l'ancienne cité"<sup>29</sup>. Près de la porte de la Poissonnerie se trouvait une tour contiguë à la maison appelée de Tiras ou de Cruchettes, qui fut détruite après un accord passé en 1726 entre ses propriétaires et la ville<sup>30</sup> et dont l'emplacement est signalé sur les plus anciens plans conservés du Génie. Les traces des fondations de ce saillant, à l'angle des rues Poissonnerie et de la Salie, ont été remarquées par le commandant de Blay de Gaix<sup>31</sup>, qui les rattachait aux restes de l'enceinte antique.

29. Dubarat & Daranatz 1910-1929, t. I, 125.

30. Conseil tenu en l'hôtel-de-ville le 20 mai 1726 (Ducéré 1887-1894, II, 64-68). Contrat de délaisement d'une maison, d'une tour et d'un arceau par Jean-Louis de Framboisier, écuyer de la reine douairière d'Espagne, et Marie Detcheverry, son épouse, en faveur de la ville de Bayonne (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, 3 E 3809, notaire Pierre Lesseps, 15 octobre 1726).

31. Blay de Gaix 1899, 22.

## BIBLIOGRAPHIE

- Angulo, M. et P. Hourmat (1977) : "Plans anciens du Grand Bayonne (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)", *Bull. SSLA Bayonne*, n.s., n° 133, 497-512.
- Archives municipales de Bayonne (1896-1908) : *Délibérations du corps de ville, registres gascons, registres français ; Livre des établissements*.
- Ayerbe Echebarria, Enr. (1994) : *Hiri buruak*, 5, Baiona, Saint-Sébastien.

- Balasque, J. et E. Dulaurens (1862-1875) : *Études historiques sur la ville de Bayonne*, Bayonne, I-III.
- Bidache, J. (1906) : *Le Livre d'Or de Bayonne, texte latins et gascons du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Pau.
- Bidart, P. et Chr. Scullier (1995) : "Bayonne, cathédrale Notre-Dame", *Bilan scientifique* (Service régional de l'Archéologie, Aquitaine), Bordeaux, 98.
- Bizot, Br. (1992) : "Bayonne, îlot des halles centrales", *Bilan scientifique* (SRA, Aquitaine), Bordeaux, 107.

- Blanchet, A. (1907) : *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 192-194.
- Blay de Gaix, [G.-F. de] (1899) : *Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, I, *De l'origine de Bayonne à la mort d'Henri IV*, 7-27.
- Bost, J.-P. et G. Fabre (1988) : "Aux origines de la province de Novempopulanie : nouvel examen de l'inscription d'Hasparren", *Aquitania*, VI, 167-178.
- Coupry, J. (1963) : "Informations archéologiques", *Gallia*, 21, 536.
- Dompnier de Sauviac, A. (1873) : *Chroniques de la Cité et du diocèse d'Acqs*, Dax, 72-76.
- Dubarat, V. et J.-B. Daranatz, éd. (1910-1929) : *Recherches sur la ville et sur l'église de Bayonne*, manuscrit du chanoine René Veillet, Bayonne, I-II.
- Ducéré, E. (1887-1894) : *Histoire des rues de Bayonne*, Bayonne, I-VI.
- (1888) : *Les fortifications du vieux Bayonne*, Bayonne.
- (1893) : *Bayonne historique et pittoresque*, Bayonne.
- Dufourcet, E., E. Taillebois et G. Camiade (1890) : "Les remparts de Dax et son vieux château-fort", *L'Aquitaine historique et monumentale*, [I], Dax, 21-68.
- Dulaurens, E. (1894) : *Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790, ville de Bayonne*, I, Bayonne.
- Even, E. (1999) : *Le Château Vieux de Bayonne*, Biarritz, 10-15.
- Fabre, A. (1948) : "Le site de Bayonne", *Bull. SSLA Bayonne*, n. s., n° 56, 19-47.
- Fabre, G. et A. Lussault (1994) : *Pyrénées-Atlantiques* (Carte archéologique de la Gaule), Paris, 77-78.
- Fernández Ochoa, C. (1997) : *La muralla romana de Gijón (Asturias)*, Madrid.
- Fourdrin, J.-P. (2001) : "L'enceinte antique de Carcassonne (secteur nord)", in : *Carcassonne, études archéologiques*, Fr. Letterlé éd., Carcassonne, 105-129.
- Gardelles J. (1962) : "Les châteaux-forts de Dax et de Bayonne, du temps d'Henri III (1216-1272) à la guerre de Cent ans", *Bulletin de la Société de Borda*, 86, 127-138.
- Garmy P. et L. Maurin, éd. (1996) : *Enceintes romaines d'Aquitaine*, Paris.
- Gauthier, M. (1977) : "Informations archéologiques", *Gallia*, 35, 142.
- Goyheneche, E. (1990) : *Bayonne et la région bayonnaise du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Leioa.
- Grenier, A. (1931) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. I, généralités, travaux militaires, Paris, 362-591.
- Hourmat, P. (1982) : *Bayonne* (Atlas historique des villes de France), Paris.
- (1986) : "Histoire de Bayonne des origines à la révolution française de 1789", *Bull. SSLA Bayonne*, n.s., n° 142, 17-25.
- Johnson, St. (1983) : *Late Roman Fortifications*, Londres, 110-112, 130.
- Jullian, C. (1905) : "Notes gallo-romaines, XXVI, l'origine de Bayonne", *REA*, 7, 147-154.
- (1938) : "Lettres de Camille Jullian sur l'antiquité du siège épiscopal de Bayonne", *Bull. SSLA Bayonne*, 26, 73-81.
- Keune (1924) : *RE*, 12, s.v. Lapurdum, col. 789-790.
- Krusch, Br., éd. (1937-1951) : Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, in : *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum rerum Merovingicarum*, I, 2<sup>e</sup> éd., 435.
- Lambert, E. (1941) : "Bayonne", *Congrès archéologique de France*, 102<sup>e</sup> session (Bordeaux-Bayonne), Paris, 511-514.
- (1956) : *Études Médiévales*, II, Toulouse, 63-73.
- Lot, F. (1953) : *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, 3<sup>e</sup> partie, *la Novempopulanie*, Paris, 361-366.
- Masein, [M.-P.] (1792) : *Essai historique sur la ville de Bayonne*, Paris.
- Maurin, L. (1993) : "Sites fortifiés en dehors des cités dans les provinces aquitaines au Bas Empire", *De Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port* (Fédération historique du Sud-Ouest, actes du XLIII<sup>e</sup> congrès d'études régionales), Bordeaux, 33-62.
- Michel, Fr. et al., éd. (1885-) : *Rôles Gascons*, I sq., Paris.
- Pinzuti, D. (1979) : *Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, répertoire numérique détaillé de la sous-série 10J (fonds du Génie)*, Pau.
- Polonovski, M. et al. (1993) : *Catalogue des cartes, plans et dessins du musée des Plans-Reliefs*, Paris, 27-28.
- Rossi, V. (1994) : "Bayonne, la Plachotte", *Bilan scientifique* (SRA, Aquitaine), Bordeaux, 106.
- Riuné-Lacabe, S. (1993) : "Bayonne, place Montaut", *Bilan scientifique* (SRA, Aquitaine), Bordeaux, 105-106.
- Scuillier, Chr. (1997) : "Bayonne, résultat des sondages près de la cathédrale", *Isturitz*, 9, 743-749.
- Seeck, O., éd. (1876) : *Notitia Dignitatum*, Berlin, 216.
- Souilhac, V. (1996) : "Les fortifications urbaines en Novempopulanie", *Aquitania*, XIV, 55-64.
- Tobie, J.-L. (1991) : "A propos de l'Antiquité de Bayonne", *Histoire de Bayonne*, J. Pontet éd., Toulouse, 9-23.
- Van Waeyenbergh, P. (1992) : "Bayonne, parvis de la cathédrale", *Bilan scientifique* (SRA, Aquitaine), Bordeaux, 108-109.
- Warmoes, I. (1997) : *Musée des Plans-Reliefs, maquettes historiques de villes fortifiées*, Paris, 56-57.